



Passeport énergétique Fonctionnel

Description de la formation :

La formation s'adresse aux experts qui veulent calculer la performance énergétique des bâtiments fonctionnels neufs et existants et établir leurs passeports énergétiques.

Objectifs

Maîtriser la réglementation et les notions inhérentes à la réalisation d'un CPE Fonctionnel.

Programme

Jour 1 + 2

Exigences légales et initiation au logiciel partie enveloppe thermique et zonage

Introduction au règlement grand ducal et ses exigences légales à respecter

Définition de la surface de référence énergétique, de l'enveloppe thermique et du zonage

Bilan énergétique

Initiation au logiciel LuxEeb-F (IBP), avec encodage d'un exemple simple

Jour 3 - Facultatif


Théorie des installations techniques des bâtiments fonctionnels

Aperçu des différents composants définis lors la conception des installations techniques des bâtiments fonctionnels. Cette journée de formation est facultative et vise à mettre à niveau vos connaissances dans le domaine des techniques spéciales du bâtiment. Ces connaissances sont requises lors de l'encodage des exercices dans le logiciel du passeport énergétique.


Théorie relative aux installations techniques possibles pour un bâtiment fonctionnel

Termes, mode de fonctionnement, paramètres essentiels de HVAC du bâtiment

Possibilités de modélisation en ce qui concerne l'encodage dans le logiciel.

 **DURÉE**
28 heures

 **LANGUE**
Français

 **ADRESSE DE LA FORMATION**
energieagence
60A, rue d'Ivoix
L-1817 Luxembourg

 **PRIX**
€ 2.450,- HTVA

Jour 4

Encodage des installations techniques dans le logiciel et intégration des consommations des bâtiments existants

Encodage des différentes installations techniques et leur distribution

Analyse des résultats, Optimisations et autoconsommation

Encodage des consommations des bâtiments existants

Secteur-cible : Entreprises de services

Public-cible : Techniciens, Ingénieurs de bureau d'études, Architectes

Prérequis : Connaissances techniques en physique du bâtiment